

Master

GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL*

Parcours aménagement et développement des territoires océaniques

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Ce master forme des diplômés qui participeront à la conception et la mise en œuvre de politiques publiques dans les domaines du développement territorial ou qui intégreront une entreprise pour élaborer, conduire et exploiter des projets dans les métiers liés à l'aménagement, l'environnement ou à la géomatique en particulier dans les milieux tropicaux insulaires en contexte pluriculturel.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Cette formation pluridisciplinaire permet d'acquérir des compétences transversales opérationnelles dans les divers champs de l'aménagement et du développement des territoires :

- ✓ la compréhension de l'organisation d'un territoire en repérant ses spécificités, les différents échelons de gouvernance, les rôles des acteurs institutionnels et les outils d'intervention ;
- ✓ la contribution à la définition, à la mise en œuvre et au suivi d'une politique publique d'aménagement ou de développement ;

- ✓ la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'aménagements sectoriels en milieux urbains ou ruraux ;
- ✓ la connaissance des interactions entre des activités spécifiques et leur environnement à la fois territorial, social, économique et culturel ;
- ✓ la maîtrise des logiciels de géomatique, qu'ils soient propriétaires ou libres, et la capacité à s'adapter aux rapides évolutions technologiques en rapport avec l'utilisation de ces outils.

Des compétences spécifiques découlent des acquis de cette formation.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Les débouchés se situent dans les domaines de l'aménagement des territoires, le développement local et l'environnement (gestion des espaces sensibles ou protégés, suivi de l'environnement, la maîtrise des risques, etc.), mais aussi dans le secteur des outils de la géomatique appliquée à la cartographie, la gestion des territoires et le suivi des ressources et de l'environnement.

Les diplômés issus de cette formation participeront à la mise en œuvre de politiques publiques territoriales dans les différents domaines de l'aménagement et du développement territorial ou ils intégreront une entreprise pour élaborer, conduire et participer à des projets dans les métiers liés à ces domaines.

Les secteurs d'activités concernés sont :

- aménagement et urbanisme ;
- aménagement et gestion des espaces protégés ;
- diagnostic territorial et développement local ;
- gestion des ressources naturelles et de l'environnement ;
- études et prospectives territoriales et socio-économiques ;
- milieux associatifs et ONG ;
- coopérations régionales et internationales.

